

La Ferté Alais

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2020

www.lafertealais.fr



Accueil des enfants des soignants



Entretien de la ville



Équipe d'entretien des locaux

ÉDITO p.2

CORONAVIRUS p.3

VOTRE VILLE p.4

TRAVAUX-URBANISME p.6

SCOLAIRE-ENFANCE p.7

CULTURE-SPORT-ASSOS p.8

SÉNIORS - SOCIAL p.10

TRIBUNES p.11

VIE PRATIQUE p.12

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades



Nous vivons une crise sanitaire inédite qui a fait des dizaines de milliers de morts dans le monde.

Ces dernières semaines, certains d'entre vous ont perdu des membres de leur famille ou des êtres chers à leur cœur sans même pouvoir leur rendre un dernier hommage, du fait du risque de

contamination et du confinement. Au nom de la Municipalité, je vous adresse mes très sincères condoléances. D'autres, touchés par ce terrible virus, ont réussi à le combattre. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Les résidents de notre EHPAD ont, jusqu'à lors, été épargnés par le COVID-19 alors que 83 établissements sur 100 ont été impactés en Essonne. Nous remercions chaleureusement le personnel soignant, la direction, le personnel administratif et technique qui ne ménagent pas ses efforts au quotidien pour préserver nos aînés et leur offrir le soutien psychologique dont ils ont besoin pour faire face à cette « quarantaine » isolés de leurs proches.

La vie continue, nous devons relever la tête et poursuivre notre route. C'est pourquoi, **dès le début de la crise nous nous sommes fortement mobilisés et avons mis en place de nombreux moyens pour, entre autre, accompagner les Séniors. Services communaux et élus sont joignables et à votre écoute 7j/7 et 24h/24, en cas d'urgence.**

Si le déconfinement a été annoncé par le Gouvernement, il se fera progressivement, vous l'aurez compris. Nous regrettons toutefois le manque d'instructions de l'Etat à destination des collectivités locales. De fait, il est extrêmement difficile d'organiser, notamment, la réouverture des écoles et des services périscolaires. Aussi, nous ferons au mieux pour rassurer les familles, assurer la sécurité des enfants et des agents communaux.

Locaux et mobilier dans les écoles et accueils de loisirs ont été désinfectés, des commandes de savons liquides, essuie-mains jetables, gel hydroalcoolique ont été passées par la commune pour assurer des conditions sanitaires optimales lors de la reprise des cours. A l'heure où ce texte est rédigé, nous sommes dans l'attente des préconisations concrètes du gouvernement pour garantir la sécurité sanitaire et assurer la reprise du service scolaire et périscolaire **dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.**

Nous avons aussi anticipé le déconfinement avec nos principaux partenaires : la Communauté de Communes, le Département et la Région.

Tandis que la Région a distribué 1000 masques chirurgicaux par pharmacie et 50 par commerce resté ouvert selon l'arrêté préfectoral, **nous avons passé une commande groupée de masques lavables** « grand public » via la Communauté de communes afin que **chaque Fertois reçoive prochainement 1 masque.** La CCVE prendra 50% du coût global à sa charge. Le Conseil départemental offrira également 1 masque par Essonnien.

Chaque Fertois sera ainsi doté de 2 masques lavables pour se protéger mais aussi protéger son entourage.

Le 15 mars dernier, le gouvernement a décidé de maintenir les élections municipales. Beaucoup de Français ont fait le choix de ne pas venir voter, ce qui est compréhensible. Je tiens à remercier les Fertois qui se sont déplacés et les scrutateurs qui ont participé aux opérations de dépouillement malgré les circonstances. **Je remercie également les électeurs qui m'ont renouvelé leur confiance en élisant mon équipe pour conduire ce nouveau mandat.** Le conseil municipal de mise en place des nouveaux conseillers devrait se tenir au mois de juin.

Vous trouverez **dans ce bulletin un cahier « spécial COVID-19 »** qui retrace les dispositifs et actions mis en place pour lutter contre l'isolement durant la période de confinement mais aussi pour poursuivre notre objectif, servir les intérêts de la ville en continuant de traiter les dossiers en cours et préparer l'avenir.

La veille téléphonique des Séniors et autres dispositifs mis en place depuis la mi-mars perdureront plusieurs mois encore.

Je ne saurais terminer cet édito, exceptionnellement long, sans **remercier toutes les personnes mobilisées dans la gestion de la crise** : le personnel soignant, médecins, infirmiers, urgentistes, pompiers ... qui prennent chaque jour beaucoup de risques pour sauver des vies. Merci également aux services municipaux, éboueurs, commerçants, hôtesses de caisse... qui poursuivent leur mission de service public.

Pendant ces 2 longs mois, nous avons veillé sur vous et continuerons de le faire autant que nécessaire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Mariannick MORVAN, Maire de La Ferté Alais
et l'équipe municipale

CORONAVIRUS DÉCONFINEMENT À PARTIR DU 11 MAI, CE QUE L'ON SAIT

	À partir du 11 mai 2020	Les conditions
Écoles, collèges, lycées	Réouverture partielle et progressive.	À des rythmes différents selon les classes <ul style="list-style-type: none"> ■ Semaine du 11 mai: grandes sections de maternelle, CP et CM2. ■ Semaine du 18 mai: 6^e, 3^e, 1^{ère}, Terminale, atelier industriel (lycée professionnel). ■ Semaine du 25 mai: tous les élèves, par petits groupes.
Enseignement supérieur	Pas de réouverture.	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.
Entreprises	Réouverture progressive.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées.
Pour les personnes vulnérables et les personnes âgées	Confinement fortement recommandé mais non obligatoire.	Limiter au maximum les sorties, respecter impérativement les mesures barrières, porter un masque lors de toute sortie.
Transports en commun	Retour progressif à la normale.	Le port du masque obligatoire envisagé.
Hôtels, restaurants	Réouverture non autorisée.	Aucune date n'a encore été arrêtée.
Commerces	Réouverture possible sous conditions.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées.
Cinéma, théâtres, salles de spectacles et musées	Réouverture non autorisée.	Tous les grands festivals annulés au moins jusqu'à mi-juillet.
Tests	500 000 tests par semaine.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées.
TGV Inoui, Ouigo, Intercités, Eurostar, Thalys, Transilien et TER	Le port obligatoire du masque réclamé par le PDG de la SNCF, mais la SNCF ne pourra pas fournir des masques à tous ses clients.	Gel hydroalcoolique sera disponible dans les gares et les trains.
Aéroports de Paris	Retour progressif à la normale.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mesures de distanciations sociales, ■ marquages au sol, ■ gel hydroalcoolique à disposition. Des caméras thermiques sont en test pour détecter les passagers qui auraient de la fièvre.
Mariages, anniversaires, réunions de famille	À éviter.	Tous rassemblements de plusieurs dizaines de personnes devront être évités pendant plusieurs mois.
Vacances d'été	Possibles mais probablement en France.	Voyager à l'étranger restera encore difficile pendant encore plusieurs mois.

Sources : gouvernement, médias.

VISACTU 

GESTION DU COVID-19 ▼

Déconfinement à La Ferté Alais : scolaire, commerces, travaux, vie locale... Vous vous posez des questions ? Une Foire Aux Questions sera mise en ligne sur www.lafertealais.fr pour y répondre dès le 11 mai 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020 ▼

Résultats (<https://elections.interieur.gouv.fr>)

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
Mme Mariannick MORVAN (LDVC)*	541	20,64	51,81	21	2
Mme Katia MERLEN (LDVD)	503	19,19	48,18	6	1

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	2 621		
Abstentions	1 524	58,15	
Votants	1 097	41,85	
Blancs	34	1,30	3,10
Nuls	19	0,72	1,73
Exprimés	1 044	39,83	95,17

La liste conduite par Mariannick MORVAN a été élue le 15 mars.

Prorogation du mandat électoral 2014-2020, quelques explications :

Afin de lutter contre le COVID-19 et éviter sa propagation, l'Etat a décidé de confiner la population dès le 18 mars.

Cette mesure n'a pas permis aux 30 000 communes, dont les candidats ont été élus dès le 15 mars, de mettre en place les nouvelles équipes municipales entre le 20 et le 22 mars, comme le prévoyait initialement la loi.

Actuellement, les exécutifs en place (2014-2020) assurent la continuité de la gestion des communes et gèrent notamment la crise sanitaire en appliquant les directives reçues de l'Etat via les Préfectures.

Même si certaines souplesses administratives sont accordées par l'Etat, la gestion des dossiers et particulièrement la veille à la bonne exécution des décrets nationaux et arrêtés préfectoraux dans le cadre de l'urgence sanitaire, reste un challenge de taille au quotidien.

Afin de ne pas pénaliser nos enfants, nos associations et poursuivre la gestion de certains dossiers, un conseil municipal se tiendra le 11 mai afin de délibérer entre autres sur les tarifs des séjours été, le montant des subventions à verser aux associations... (Le conseil sera proposé en visioconférence. Seuls les élus qui le souhaitent y participeront physiquement.)

Ce mode de fonctionnement perdurera jusqu'à ce qu'une date de mise en place des nouveaux conseillers municipaux du mandat 2020-2026, soit annoncée officiellement par le gouvernement.

*LDVC (Divers) : une orientation politique est exigée par la préfecture. La liste composée de divers sensibilités reste apolitique.



» VOTRE VILLE - VIE LOCALE

ASSOCIATION DE COMMERÇANTS : NEW PEPS

Une nouvelle association de commerçants vient de voir le jour. **Sa particularité** : créer une cohésion entre les commerces de La Ferté Alais et les communes de Cerny, Baulne, Itteville, Ballancourt et d'Huison Longueville. **Son but** : faire vivre les commerces de proximité, lancer une dynamique au travers de différentes actions et apporter un soutien aux différents commerçants qui souhaiteront adhérer au principe.

Un premier contact a été établi par mail avec les commerces des communes concernées, dont les emails étaient connus, pour transmettre un bulletin d'adhésion et un questionnaire afin de connaître les attentes des commerçants. Si toutefois, vous n'avez rien reçu, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : newpeps91@gmail.com.

Présidente : Laura BERNARD (Société Bellissim', institut de beauté) / Trésorière : Alisson LAUDRU (Société Edelys, salon de coiffure) / Secrétaire : Lucile CHEMIN (Société Bellissim', institut de beauté).

L'association espère une animation dans le centre-ville de l'une de nos communes dès que possible. Elle sera la bienvenue après la longue période de confinement que nous avons vécu.

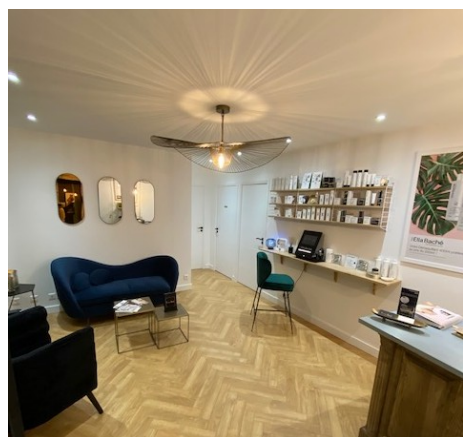
Nous souhaitons pleine et entière réussite à cette nouvelle association de commerçants.

Association de Commerçants
CERNY - LA FERTE ALAIS - D'HUISON LONGUEVILLE
BAULNE - ITTEVILLE - BALLANCOURT

NEWPEPS91@GMAIL.COM

NEW PEP'S - ASSOCIATION DE COMMERÇANTS

2 AVENUE D'ARPAJON - 91590 CERNY



LE COMMERCE : FOR MY BEAUTY

Écoute, Bienveillance, Douceur & Sérénité sont les valeurs de For My Beauty. Une décoration en accord avec l'esprit de l'institut qui souhaite que la beauté du corps passe aussi par la beauté des lieux. L'institut propose un voyage intérieur loin du stress et des tensions, à la découverte des sens et du Bien - Être. Karine, conseillère beauté, vous accueille et propose ses nombreuses années d'expertise pour des soins de qualité avec des marques françaises. Pour parfaire l'expertise beauté, un diagnostic de peau à la carte

vous est proposé. L'équipe propose une large gamme de soins en fonction du besoin des client(e)s.

Toute l'équipe de For My Beauty tient à remercier : Carol' Ongles, Kel Idée Chinée, Fafarangdolls, Les Fleurs de la Ferté, et Nicolas Malhomme pour 3CSports, pour leur soutien et leur partenariat, ainsi que l'ensemble des commerçants Fertois pour leur accueil.

Retrouvez l'équipe « For My Beauty » au 6 rue du Docteur Amodru à LFA.

GESTION DU COVID-19

Remerciements aux commerçants qui ont pu maintenir leurs boutiques ouvertes durant le confinement grâce à la mise en place des règles de distanciation sociale et à ceux qui se sont lancés dans la production de masques en tissu. **Avec la CCVE nous accompagnerons les autres commerces si nécessaire dans la reprise de leur activité.**

GESTION DU COVID-19 : LES TRAVAUX CONTINUENT ▼

Pendant ces deux mois de confinement, les services techniques de la ville, bien qu'en effectif très réduit, ont assuré l'entretien de la ville : nettoyage des rues avec la balayeuse et les souffleurs, tournées de ramassage des poubelles communales, gestion des espaces verts. De nouveaux points d'eau ont également été installés à la ferme pour l'hygiène des enfants. Les terrains de football ont remis en état, et l'intérieur du gymnase repeint. Des panneaux de voiries ont été remplacés par du matériel 100% recyclable. **Nous remercions les agents pour leur travail.**

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ▼

Des travaux dans la cour de l'école Angot ont eu lieu pendant les vacances d'hiver. Il était nécessaire de reprofiler la moitié de la surface de la cour afin d'éviter la formation de flaques d'eau accidentogène notamment en période de gel et de remettre en état le système épuratoire.

Du côté de l'école Louis Moreau, les parties du sol du couloir qui se soulevaient ont été retiré. Un ragréage fibreux a été effectué par les agents de la régie bâtiments afin de sécuriser un maximum les zones et ce en peu de temps. Cette opération, provisoire sera suivie d'une réfection globale prévue cet été par les agents de la commune.



Réfection d'une partie de la cour à l'école Angot.

TRAVAUX DE VOIRIE ▼

Deux fois par an, il est nécessaire de faire la réfection de la voirie. Début mars, une vaste opération « nids de poule » a été lancée. L'entreprise Travaux Publics de Soisy est intervenue dans tous les quartiers de la ville. Pas moins de 25 rues ont ainsi été concernées.

Vielles Vignes : Villa du Tertre, Villa du Gamay, Villa de la Grappe, Villa de la Treille...

Clos du Manoir : Avenue Gounod, Joliot Curie, Le Notre, Frédéric Mistral...

Tertre : Rue Joseph Frantz, Rue Salis...

Centre Ville : Rue Saint Firmin, Boulevard de Presles...



Reprise de voirie aux Vieilles Vignes



Mise en sécurité du sol avant travaux de réfection à l'École Élémentaire Louis Moreau.

GESTION DU COVID-19 ▼

Depuis le début du confinement, les enfants du personnel soignant de La Ferté Alais, de Cerny et de Guigneville ont pu suivre leur scolarité au sein de l'école Angot grâce à une rotation du personnel enseignant de La Ferté Alais. Le mercredi et pendant les vacances de printemps, ces enfants ont été accueillis à la Maison de l'Enfance par nos équipes d'animation où ils se sont vu proposé des activités autour du thème du poisson d'avril, de pâques, des ateliers de cuisine. **Un grand merci à tous.**



ÉTÉ 2020 ▼

L'accueil de loisirs sera ouvert tout l'été - y compris en août - pour les 3-12 ans. Les formulaires à télécharger sur www.lafertealais.fr seront à remettre aux équipes d'animation avant le vendredi 29 mai.

Les demandes d'inscriptions seront prises en compte sous réserve des places disponibles. Vous pourrez modifier ces bulletins d'inscriptions auprès des équipes d'animations jusqu'au 13 juin.

Les séjours de cet été se précisent même s'ils restent tributaires de l'évolution de la situation sanitaire. Les 6-12 ans devraient avoir rendez-vous pour cinq jours dans une structure de loisirs à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85). Ce séjour sera encadré par les animateurs de La Ferté Alais. Pour les 12-17 ans, le nombre d'inscriptions minimum n'étant pas encore atteint, la destination n'a pas encore été décidée.

Les chantiers jeune proposés par le SIARCE, quant à eux, devraient se dérouler du 6 au 10 juillet pour les Fertois de 16-25 ans. Vous pouvez vous inscrire avant le 31 mai sur le site siarce.fr ou retirer votre dossier en mairie. Attention, les places sont limitées. Comme chaque année, les jeunes se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 230€ et un diplôme de participation citoyenne.

CARNAVAL ▼

Samedi 7 mars, la Caisse des Écoles organisait le traditionnel Carnaval des écoles de La Ferté Alais. Sous un soleil printanier, déguisements et maquillages étaient au rendez-vous en centre ville et jusqu'à la Sablière, où Monsieur Carnaval a été brûlé comme il se doit. Merci aux enfants, aux parents, aux bénévoles, aux écoles pour leur implication, ainsi qu'aux musiciens qui les ont accompagnés durant le défilé.



CULTURE À L'ÉCOLE ▼

Le 12 mars, la salle Brunel accueillait une nouvelle fois le dispositif Ecole et Cinéma avec 2 projections organisées en partenariat entre l'association Cinésonne et l'école Louis Moreau : « Wadjda » et « Kérity la Maison des contes ».

Théâtre en salle des fêtes le 24 février pour les élèves de 4^e du Collège Albert Camus qui ont pu découvrir « Le Horla » de Maupassant dans une version proposée par la Cie « Emporte Voix ».



CINÉMATIION ▼

Cette 3e édition de la semaine du cinéma d'animation proposait, du 1er au 9 février, une sélection de longs et courts métrages internationaux allant du cinéma d'auteur le plus pointu aux dernières productions très grand public ainsi qu'une série d'ateliers pédagogiques permettant de découvrir différentes techniques de prises de vue. Culture, divertissement et pédagogie pour tous ! Notons que deux ateliers ont accueilli les grandes sections des écoles

maternelles de Vieilles Vignes et Angot cette année encore.

**FESTIVAL CARTE BLANCHE 11E ÉDITION** ▼

C'est autour de la Voix que cette 11e édition du Festival Carte Blanche s'est tenue du 29 février au 8 mars en salle Brunel : Gospel, chant A capella, chant lyrique, concert pour enfants, humour musical... De la musique pour tous les goûts et tous les âges, des artistes rares et un public au rendez-vous pour une semaine riche de souvenirs et d'émotions.

Merci à tous, de tout cœur.

**PRINTEMPS DES CONTES** ▼

Le 10 mars en salle Brunel, l'étape fertoise du Printemps des Contes de la CCVE invitait petits et grands à écouter Bertille Souillier narrer plusieurs récits fantastiques ayant pour cadre la forêt et ses merveilles. Un beau moment de poésie et de grâce.

**GESTION DU COVID-19** ▼

La programmation culturelle est suspendue du fait de la crise sanitaire. Nous vous tiendrons informés de la reprise des manifestations sur www.lafertealais.fr et sur Facebook.

24 HEURES DU TIR À L'ARC ▼



La Compagnie Fertoise de Tir à l'Arc organisait les 7 et 8 mars la 19^e édition de ses 24h du tir à l'arc. Le thème de cette année, le Japon, a rassemblé 34 archers dans les différentes catégories qui ont réussi à envoyer près de 300 flèches chacun ! Au programme : de la bonne humeur, des déguisements, de la gastronomie et pour finir une démonstration de Kyudoun art martial Japonais ancestral, issu du tir à l'arc.

L'INTERVIEW ▼

Carlos Rodrigues, président de l'Aigle Fertoise Boissy Cerny Football

Bonjour, je suis président de l'AFBC (Aigle Fertoise Boissy Cerny) depuis 2016. Tombés sous le charme du Clos Des Manoirs nous avons habités La Ferté Alais de 2002 à 2015.

Pourriez-vous définir le club en quelques mots ? Comment est-il organisé ?

J'ai découvert l'AFBC en accompagnant mon fils aîné à ses entraînements le mercredi. J'ai découvert un club de football à taille humaine où l'enjeu sportif ne l'emporte pas sur le jeu. Aujourd'hui encore la structure est courte : deux entraîneurs par catégories, un bureau composé de 6 personnes et des encadrants sportifs.

Combien avez-vous de licenciés et de quelles communes viennent-ils ?

Nos 250 licenciés viennent de La Ferté Alais (30%), Cerny (19%), Boutigny Sur Essonne (10%) et des communes environnantes. Nos joueurs représentent l'AFBC sur l'ensemble des catégories à partir de 6 ans.

Pensez-vous avoir assez de bénévoles / éducateurs ? Quels résultats obtiennent les équipes ?

Grâce à l'investissement (bénévole) des membres du bureau et de l'équipe technique (entraîneurs et adjoints) nous pouvons organiser les entraînements ; mais sans la participation d'autres bénévoles il est

compliqué d'organiser les compétitions. Nous avons besoin de plus de bénévoles d'autant que nos infrastructures sont vieillissantes. Malgré ces difficultés nous avons enregistré plusieurs montées sur les dernières saisons et aucune descente. L'équipe technique fait un gros travail qui rend le club attractif.

Quelles sont vos projets et vos ambitions pour votre club ?

L'AFBC est née en 1934 (la FFF est née en 1919) c'est l'un des plus «vieux » club de l'Essonne. Notre responsabilité est de continuer le travail de nos prédécesseurs. Nous ne mettons pas de freins à nos ambitions sportives, quelques catégories peuvent viser plus haut. Nous travaillons avec les différentes municipalités à une modernisation de nos infrastructures pour répondre aux règlements et rester attractifs. Nous espérons aussi, quand la situation le permettra, mettre en place plusieurs tournois pour les catégories de jeunes. Pour réussir nos projets nous aurons besoin de l'aide de tous : acteurs économiques, instances sportives, bénévoles et municipalités.



GESTION DU COVID-19 ▼

Pendant le confinement, le CCAS s'est largement mobilisé : appels téléphoniques, visites à domicile, livraisons de première nécessité (courses pharmacie)... Retrouvez le détail dans le cahier Spécial COVID

REPAS DES SÉNIORS ▼

Le dimanche 8 mars, les Séniors de La Ferté Alais ont eu rendez-vous dans la salle des fêtes pour le traditionnel repas des Séniors. Le menu a ravi les papilles de toutes et tous.

Entre cabaret, chants et french cancan, le « Paname Show » a su ambiancer la salle. L'animation musicale était, quant à elle, assurée avec brio par Jean-Patrick Talmond.



MON COPILOTE ▼

Depuis novembre 2019, le Département de l'Essonne a lancé le dispositif «Mon Copilote» qui vise à répondre à une demande de transport non couverte aujourd'hui au bénéfice des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Ce dispositif permet, par le biais d'une plateforme numérique et téléphonique, de mettre en relation des personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant réaliser un trajet à pieds, en transports en commun ou en voiture – nommées «pilotes» – avec des personnes bénévoles – nommées «co-pilotes» - qui s'engagent à accompagner la personne demandeuse. Un défraiement proportionnel à la distance du trajet est prévu au bénéfice du co-pilote bénévole.

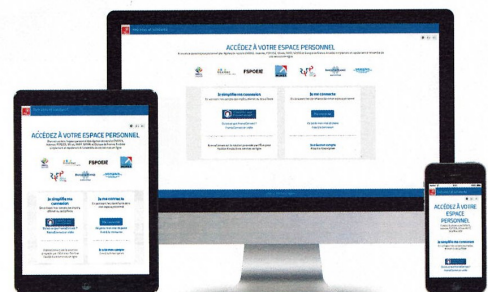
L'expérimentation s'appuie donc sur différents modes de transport en développant le lien social avec de nouvelles formes de solidarités locales (auto partage, autostop organisé, transports à la demande, plateforme multiservices de mobilité...).

Rdv sur mon-copilote.com / 07 67 01 80 55



Actif ou Retraité

Toutes mes infos retraite en 1 clic !



Mon espace personnel sur
www.espace-perso.retraites.fr/affilies



▼ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

L'heure n'est pas à la polémique mais à l'entraide, à la solidarité et à la bienveillance.
Prenez soin de vous et de vos proches.

▼ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Fertoises, Chers Fertois,
Les élections municipales ont eu lieu, les résultats pour notre commune ont permis d'élire une nouvelle majorité municipale avec une abstention record.
La crise du coronavirus que nous traversons, n'a pas permis l'organisation du Conseil municipal l'installation des nouveaux membres.
Le gouvernement a décidé de prolonger le mandat des sortants.
C'est la raison pour laquelle je m'adresse à vous, dans ce bulletin, alors que les élections sont passées.
L'heure n'est ni à la critique, ni à faire semblant (de toute façon, vous le savez, je ne sais pas faire) mais à la solidarité et à l'entraide.
Vous ne me verrez pas sur les réseaux sociaux en train de donner des masques et de prendre des photos, je préfère agir dans l'ombre comme un grand nombre d'entre nous.
Prenez soin de vous et de vos proches.
Pensons l'avenir de notre société qui aura je l'espère tirer les conséquences de ce qui nous arrive.
À très bientôt chez nos commerçants, nos entreprises, sur notre marché, ils ont tous besoin de nous.
Caroline PARATRE
Ancienne Conseillère municipale « LA FERTE ALAIS TOUT SIMPLEMENT »
Conseillère départementale du canton de Mennecey

« Les textes sont publiés in extenso. Ils n'engagent que leurs auteurs. »

En cas de dépassement du pourcentage octroyé à chacun, le corps de caractère est diminué »

VIE PRATIQUE - ÉTAT CIVIL



Accueil sans abri : 115

ASAMTDA (soins à domicile) : 01 64 57 77 61

CLIC Orgessonne (Information, soutien, maintien à domicile, +60 ans) : 01 64 90 61 84

CNAV : 3960

CRAMIF : 01 78 65 31 37

Enfants en danger : 119

France Alzheimer Essonne : 01 60 88 20 07

La Caravane du Partage : 06 19 08 46 20

Les Petits Frères des Pauvres
(visites aux personnes seules) : 01 69 90 37 13

Le Panier Solidaire (épicerie sociale) :
06 46 58 61 15

Mission locale (18-25 ans) : 01 60 85 00 49

Resto du Cœur (Ballancourt) : 06 83 07 61 77

Secours Catholique (Ballancourt) :
06 45 42 48 51

SESAME (aide pour petits travaux) :
01 64 57 49 20

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

SOS Viols : 0 800 059 595

UDAF (Médiation familiale) : 01 60 91 30 00

Vie Libre (dépendance à l'alcool) :
01 60 82 32 96

Violence femmes info : 39 19



Ma commune Ma Santé (mutuelles) :

Prise de RDV au 01 64 93 21 20 ou au CCAS
au 01 69 90 88 52

**Permanence assistante sociale de la MDS
de Mennecy** :

01 69 90 64 80 sans RDV - Tous les lundis de
14h à 17h (hors vacances scolaires)

Permanence assistante sociale :

Les lundis de 14h à 17h, à la Mairie sans RDV

Permanence juridique :

2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois : à la
mairie de La Ferté Alais, sans rdv, de 9h à 12h



Elise, Dominique,
Brigitte MAINGUY
24.09.2019

Lorenzo, Felipe
OLINTO BARBOSA
27.12.2019

Coline, Céline
LANIEU
14.01.2020

Cataleya MATIAS
MARQUES
14.01.2020

Christ, Merveille,
Luth NGOMA
16.01.2020

Elric, Pascal, Renaud,
Bryan, Dorian,
Jonathan, Kévin
PENQUITT
PAJCHROWSKI
14.02.2020

Keylia, Floréle NYA
WANDJI
24.02.2020

Amaury, Owen,
Eliam ARAMINTHE
23.03.2020

Mahault, Ambre
GUILLOIS
28.03.2020
Clémentine BAILLY
NKELANI-
SADIOLANDA
27.03.2020



M. Francis JAMME
et Mme Meriem
DAAIF
22.02.2020



M. Thierry
DEVOUCOUX
16.02.2020

Mme Anne CHAPE
24.02.2020

Mme Jeannine
BRETON
25.02.2020

Mme Françoise
ROUZEAU
29.02.2020

M. René BANIDE
03.03.2020

M. Jean COSTE
07.03.2020

Mme Martine
SIARRAS
11.03.2020

Mme Colette
ROCHERON
13.03.2020

M. Jean SUR
19.03.2020

Mme Simonne
AUTRIVE
24.03.2020

M. Philippe
BOBICHON
26.03.2020

Mme Lucette
MAVIER
30.03.2020

M. Robert GILLET
08.04.2020

Mme Danièle
BULTEAU
11.04.2020

HORAIRES de la MAIRIE

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et
le samedi de 8h30 à 12h.

Plus d'infos sur



www.lafertealais.fr



Mairie La Ferté



mairie@lafertealais.fr



Mairie de La Ferté Alais ■ Bulletin Municipal n°21 ■ Publication ■ Comité de rédaction ■
Mariannick MORVAN, Maire de La Ferté Alais ■ Téléphone : 01 69 90 88 44 ■ Email :
mairie@lafertealais.fr ■ 5 rue des Fillettes ■ 91590 LA FERTÉ ALAIS ■ Site :
www.lafertealais.fr ■ Facebook « Mairie de La Ferté Alais » ■ Imprimé par Id'Im prim